

7 octobre 2021 (n°07)



Nombre d'élèves dans les ULIS : l'enquête promise !

Après un courrier rappelant les textes quant au nombre d'élèves dans les ULIS, nous avons interpellé le Dasen en CTSD sur cette thématique puisque notre courrier était resté lettre morte jusqu'alors. En regard à ses réponses et l'affirmation que la moyenne en ULIS était de 12 élèves, nous avons décidé de faire une enquête après la rentrée 2021. C'est chose faite et nous comptons sur vous pour mettre le Dasen face à la réalité du terrain.

[Toutes les infos et l'enquête à renseigner](#)



Le SE-Unsa 67 rencontre le Dasen en audience

Mercredi 29 septembre, suite à une demande d'audience du SE-Unsa 67, une délégation a rencontré le Dasen, l'IEN-A et le SG de la Dsden.

5 thématiques ont été abordées (Mode de communication, Modalités d'affectation des PES, Contractuels et liste complémentaire et remplacements, Bilinguisme, Protocole et organisation piscine, EIULE, etc.) pendant près de deux heures.

[Notre compte rendu](#)



Protocole sanitaire niveau 1 pour le Bas-Rhin : les élèves tomberont le masque lundi, pas les enseignants...

Le passage au niveau 1 du protocole à compter de lundi prochain fait que si les élèves n'auront plus à porter le masque, les enseignants devront le garder dans les milieux clos.

La [nouvelle FAQ](#) (en date du 30/09) précise que si au niveau 1 il y a possibilité de répartir les élèves dans les autres classes (absence d'un enseignant), la limitation du brassage doit toutefois être maintenue jusqu'aux congés d'automne (ex vacances de la Toussaint).

[FAQ, protocole, autres documents sur notre espace dédié](#)



Les IEN tirent la sonnette d'alarme...eux aussi !

Réunis en collège académique du 9 septembre, les IEN de l'académie de Strasbourg ont adressé à la rectrice et aux DASEN du Bas-Rhin et du Haut-Rhin une déclaration intersyndicale dans laquelle ils poussent un réel cri d'alerte.

[Lire la déclaration du SIEN-Unsa](#)



Loi Rilhac adoptée en seconde lecture : une impulsion à traduire concrètement

L'Assemblée nationale a adopté en seconde lecture la proposition de loi Rilhac* créant la fonction de directeur-riche d'école le 29 septembre 2021. Elle doit encore repasser par le Sénat. Pour le SE-Unsa, ce texte est globalement positif même s'il en reste à la reconnaissance d'une autorité fonctionnelle et de moyens pour assurer les responsabilités liées à la direction d'école. En effet, les améliorations concrètes relèveront de décrets qui resteront à discuter dans le cadre du dialogue social avec le ministère.

[Lire la suite...](#)



RIS en visio ou en présentiel, venez nous rencontrer !

Se rendre à une Réunion d'Information Syndicale (RIS) est un droit, que l'on soit ou non syndiqué.

Nos prochaines RIS : 13 octobre (visio), 17 novembre (Saverne), 24 novembre (Benfeld), 1^{er} décembre (Cronembourg), 15 décembre (visio).

Toutes nos RIS et inscription



Tous savoir sur nos stages thématiques et vous inscrire

22 et 23/11/2021 « Découverte des outils de l'éducation émotionnelle pour améliorer le climat scolaire » [LA](#)

26/11/2021 "La bienveillance, ça commence par soi-même !" [ICI](#)

30/11/2021 et 16/12/2021 « Entrer dans le métier » [LA](#)

Suivez nos propositions de stages tout au long de l'année



Guide pratique 2021-2022 du SE-Unsa 67

Vous avez tou·te·s reçu le guide pratique du SE-Unsa 67.

Une version informatique (avec sommaire interactif et bouton de retour au sommaire sur chaque page) est à votre disposition [ICI](#).

Ce guide pratique sera remis à jour au fil de l'année si nécessaire.

Mon guide pratique



Congés liés à la famille

Des questions sur les congés liés à la famille (congé de maternité, congé de naissance, congé de paternité et d'accueil, congé parental, etc.) : le SE-Unsa vous dit tout !

Congés liés à la famille



Renouvellement du Conseil Syndical Départemental (CSD) et du Conseil Syndical Académique (CSA)

Tous les 4 ans, le CSD et le CSA sont renouvelés.

Lieux d'échanges et lieux décisionnaires pour les positionnements politiques locaux, ce sont des organes garantissant le respect de la démocratie dans notre syndicat.

Tu es syndiqué depuis au moins un an et à jour de cotisation (ou en paiement fractionné), tu veux t'impliquer dans la vie de TON syndicat, alors tu peux te présenter pour intégrer une de ces instances (ou les deux) et rejoindre des militants dynamiques et engagés.

Contacte-nous pour plus d'informations et/ou pour faire acte de candidature !



Temps partiel thérapeutique : le point sur le nouveau décret

Désormais, le TPT est à demander à son administration, accompagné d'un certificat médical (mentionnant la quotité de temps de travail, la durée et les modalités d'exercice) mais sans obligation d'arrêt maladie préalable.

Tout savoir sur ces nouvelles dispositions



Pour être plus forts ensemble, rejoignez le SE-Unsa !

Le début d'année, c'est le bon moment pour adhérer ! [ICI](#)

Notre équipe, nos compétences, nos permanences : [LA](#)

J'adhère



Suivez-nous !



se-uns67.net

[Désabonnement](#)